

Edito

L'été approche en cristallisant nos espoirs de retour à une vie sociale la plus normale possible. Une première phase de levée des restrictions est annoncée pour le 19 mai avec la réouverture des sites sportifs et culturels, des terrasses aussi. L'impatience est grande.

Partout les lieux d'activités extérieures sont plébiscités par les jeunes et les familles. Dès que possible, un comité citoyen associera tous les intéressés au projet global d'aménagement de l'espace jeux de la Godinière pour lequel nous avons aussi imaginé construire un nouveau City Stade. Les études de faisabilité s'amorcent actuellement avec l'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales.

Pour en faire un vrai site multi-activités, nous avons saisi l'opportunité d'une donation de structure « Roller Parc » (voir page 4) : MERCI à la commune de Thilouze ! Sa mise en service nécessitera un peu plus de patience qu'on l'aurait voulu. Sécurisée par nécessité sur l'un des terrains, sa remise en état s'opère en chantier participatif avec le concours de l'association les Introuvables. Son installation suppose aussi un permis d'aménager car nous sommes dans le périmètre d'un beau monument historique : le château de Boisbonnard.

Les travaux de l'école ont bien avancé. Le nouveau bâtiment sera inauguré et mis en service à la rentrée de septembre. D'ici là les travaux de clôture, de démolition du vieux préfabriqué et de réfection de la cour se poursuivent.

Je profite de cette tribune pour attirer votre attention sur l'un des articles à suivre au sujet d'une incivilité en recrudescence : le dépôt d'encombrants de façon sauvage ou en vrac dans des containers isolés. Certains doivent penser que ce sera ramassé par le camion benne. Et bien non. Et nous le payons. Nous sommes tous co-responsables de notre qualité de vie en communauté. Soyons vigilants et attentifs aux autres et à notre environnement.

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Frédéric DUPEY Maire



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

**L'agence postale communale sera fermée
du mardi 25 au samedi 29 mai.**



INSCRIPTION ECOLE RENTRÉE 2021

Pour inscrire votre enfant entrant à l'école de Villeperdue, vous devez procéder à une pré-inscription en mairie avant l'inscription définitive à l'école.

Préinscriptions en mairie

Vous devez vous présenter à la mairie, muni de votre livret de famille :

- afin de procéder à la pré-inscription de l'enfant,
- de vous informer sur les services périscolaires (cantine et garderie),

Inscriptions à l'école

Elles s'effectueront les

Mardi 11 mai de 8h à 12h
et mardi 18 mai de 13h à 16h30

avec prise de rendez-vous téléphonique auprès de la directrice, Chantal VANNIER par mail ec-villeperdue@ac-orleans-tours.fr ou par téléphone le mardi uniquement au 02 47 26 29 59.

Prévoir (ou joindre par mail à la demande) :

- ⇒ une copie du livret de famille
- ⇒ une copie du carnet de santé (page des vaccinations obligatoires)
- ⇒ le cas échéant, certificat de radiation de l'ancienne école

Pour les enfants arrivant en Petite Section Maternelle, la présentation de l'école dépendra de l'évolution du contexte sanitaire. Les parents seront informés en juin des modalités de cette présentation (présentiel ou à distance).



Si toutefois vous ne souhaitez pas scolariser votre enfant mais prendre vos dispositions pour assurer vous-mêmes son instruction, il convient chaque année d'en informer le directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN), la directrice d'école et Monsieur le Maire également qui doit s'assurer de la scolarité de tous les enfants.

PAUSE MERIDIENNE

Sylvie est venue en renfort

L'augmentation de la fréquentation de la cantine scolaire et les difficultés liées à la crise sanitaire ont conduit à l'instauration de 2 services depuis la dernière rentrée.

Sylvie CAZETTES, retraitée, nouvellement arrivée sur Villeperdue, a repris du service pour quelques heures par semaine pour soulager l'équipe déjà en place. Elle aide au service à table et à la surveillance et elle aime « voir ces enfants si dynamiques et attachants lui demander sans cesse son prénom ».



Après une semaine de travaux, Gaëlle, Dimitri et toute l'équipe du Tourne Bride sont prêts pour continuer à vous régaler avec leurs plats à emporter avec livraison possible ! Nouveau bar, nouvelle salle, nouvelle déco, comme vous, nous avons hâte de pouvoir retourner sur place. Commandez vos plats au : 02.47.65.90.74

FICHER PERSONNES « VULNERABLES »

Plan canicule, crise sanitaire ou grand froid, on peut vous aider à prendre soin de vous !



Vous pouvez demander votre inscription sur le « **fichier communal des personnes vulnérables** » ou inciter des personnes de votre entourage à ne plus hésiter à le faire si elles doivent faire l'objet d'une vigilance ou d'une aide particulière : le formulaire est disponible en mairie ou à télécharger sur le site www.villeperdue.fr.

LE SALON DE COIFFURE A ROUVERT SES PORTES

Ça décoiffe

Emilie ROUSSE



13 rue du Vieux Bourg | www.cadecoiffe.fr
37260 Villeperdue

02 46 67 44 40

ECLAIRAGE PUBLIC

Economie et écologie

C'est dans cette optique que les élus ont souhaité revoir les horaires de l'éclairage public ainsi :

- ♦ allumage à 6h15 (au lieu de 5h30)
- ♦ extinction à 22h00 (au lieu de 22h30)

Sauf week-end secteur centre bourg et albizzias où l'extinction se fait à minuit.



1056

**C'est le chiffre de population retenu par l'INSEE
au 1er janvier 2021**

RADARS PEDAGOGIQUES

Le sujet de la vitesse à Villeperdue a été souvent mentionné lors de la réunion participative du mois de septembre 2020.

C'est donc pour répondre à ce constat que la commune s'est équipée d'un nouveau radar pédagogique !

Mais qu'est-ce qu'un radar pédagogique ?

C'est un radar automatique qui affiche la vitesse des automobilistes passant sur nos routes sans but répressif mais dans un objectif préventif.

Ce nouveau radar pour lutter contre l'insécurité routière, devrait permettre de réduire la vitesse des automobilistes en ayant une action pédagogique.

A titre d'information, après l'installation d'un radar pédagogique, il a été observé des baisses de vitesse de plus de 25%.

Et la bonne nouvelle, c'est que l'impact psychologique qu'a le radar sur le comportement des automobilistes qui y sont confrontés reste impactant sur le long terme !



Nous ne pouvons plus dire que nous n'avons pas vu à quelle vitesse nous allons !

SMICTOM

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETERIES

Sacs noirs et sacs jaunes

Les sacs noirs sont à la charge de chaque foyer et doivent être déposés dans le bac (individuel ou collectif) mis à disposition par le SMICTOM.

Quant aux sacs jaunes, ils sont toujours distribués par la mairie tout au long de l'année, il suffit de se présenter à l'accueil. Ceux-ci sont à déposer **à côté du bac**, en aucun cas dans le bac.

Pour toute demande de bac ou toute question relative à la collecte : **contact SMICTOM - 0800 196 595** ou **smictomduchinonais@smictom.com**

Déchèterie Noyant de Touraine ou Sorigny

Celle de Noyant de Touraine est accessible en demandant une carte d'accès au SMICTOM.

Pour Sorigny, il suffit de s'adresser à la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre via leur site Internet : www.tourainevalléedelindre.fr/rubrique « environnement »/ déchets (un lien direct est disponible en page d'accueil du site www.villeperdue.fr) ou en venant récupérer un formulaire papier à la mairie.

MARCHÉ À VILLEPERDUE

Vous l'aurez tous remarqué le marché de Villeperdue n'a plus de boucher depuis quelques temps.



Nous avons lancé de multiples démarches pour assurer la relève depuis l'annonce du départ en retraite de M. VERRIER.

Ces actions n'ont pour le moment pas permis de trouver un remplaçant à la hauteur de nos attentes.

Nous espérons revenir prochainement avec de bonnes nouvelles à ce sujet !

INTERVIEW RENÉ

Non c'est inadmissible !

Notre village ne sera pas une déchèterie !

Rencontre avec René, agent communal de Villeperdue, qui nous explique son quotidien dans la lutte contre les incivilités.

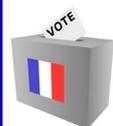
« Nous retrouvons régulièrement des encombrants à côté des conteneurs dans le centre bourg et près du point de collectes de la discothèque.

Nous ne comprenons pas que les personnes n'aillent pas directement à la déchèterie de Sorigny. C'est à 10 minutes en voiture et l'inscription est gratuite et facile!

Nous devons aussi régulièrement aller chercher des encombrants lourds dans les fossés et le long de la voie ferrée, c'est de la fatigue et du temps que nous ne passons pas à l'entretien de notre village »

La preuve en image

Ça s'est passé dans notre village...



Elections législatives partielles

Dimanche 30 mai et 6 juin de 8h00 à 18h00

(si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales)

Elections départementales et régionales

Dimanche 20 et 27 juin de 8h00 à 18h00

(date limite d'inscription sur les listes électorales : 14 mai)

Pour toute question, le secrétariat de mairie est à votre disposition.

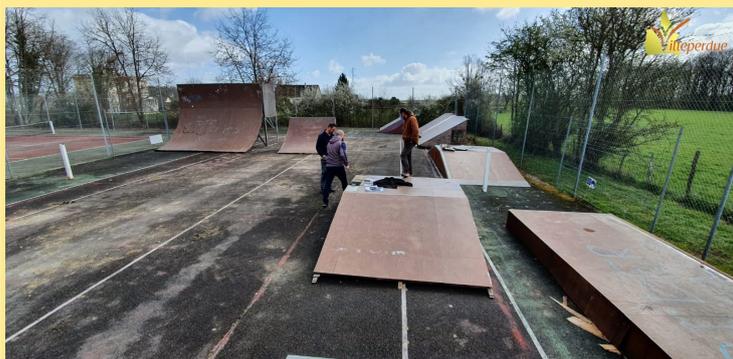
A NOTER :

- ⇒ Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales sur le site service-public.fr
- ⇒ Vous pouvez déposer une demande de procuration sur maprocuration.gouv.fr

PROJET ROLLER PARC

La structure est arrivée à Villeperdue

Après l'étude de faisabilité de ce projet participatif, le transport jusqu'à notre commune s'est fait mi-février.



Toutes les structures ont été entreposées sur le terrain omnisport de la base de loisirs de la Godinière.



Voilà 2 mois et demi que les différents modules de ce skate parc, qui avaient pris l'humidité, sèchent sur son futur site d'implantation.



C'est donc désormais l'heure des mesures et calculs avant rénovation grâce à ce chantier participatif avec notamment l'association de roller-hockey « Les introuvables ».

C'est la **graineterie familiale** de Villeperdue que nous souhaitons mettre à l'honneur dans cet article !

Si vous n'avez pas encore pris le temps de vous arrêter dans cette boutique, nous pouvons vous assurer que vous passez à côté de quelque chose.



C'est d'abord le sourire, la gentillesse et le sens du service de Stéphane et sa famille qui marque les clients de la graineterie. Vous pourrez alors flâner dans la boutique pour découvrir tous les produits qui y sont proposés, des mélanges de couleurs (fruits, légumes, miels, confitures, huiles et fleurs) et de saveurs (pâtés, rillettes, produits laitiers, produits de la mer) ! Des produits frais exclusivement & locaux assurément !

C'est la recette d'une graineterie qui fait sensation depuis son ouverture et qui va entamer avec sérénité sa 3^{ème} année. L'année 2020 a été très bonne pour l'entreprise de Stéphane, puisque la situation sanitaire a permis aux habitants de redécouvrir les plaisirs d'un commerce local avec des prix justes et une qualité de service hors-norme.

Le petit plus, c'est le service de livraison à domicile que propose Stéphane pour les personnes qui n'ont pas de permis et qui habitent en proximité de Villeperdue. Enfin et à noter, tous les week-end, Stéphane part jusqu'à la côte Atlantique pour vous garantir des produits de la mer frais. Graineterie vous avez dit ? Epicerie certainement, produits locaux pour notre plaisir et des produits professionnels pour les plus courageux (alimentation animale, produits du sol, semences etc). C'est une recette qui fonctionne et qui a d'ailleurs permis à la graineterie de faire peau neuve depuis le début de l'année avec de nouveaux aménagements & des étales qui mettent ces produits de qualité en avant ☺

Merci à Stéphane et sa famille d'apporter un peu plus de vie à un village déjà bien dynamique.

Pour rappel, les horaires d'ouverture :

Lundi à vendredi : 9h – 13h / 15h – 19h et Samedi : 9h – 13h

ETAT CIVIL

Bienvenue à ...

- ♥ **Logan** JEAUNEAU né le 17 décembre
- ♥ **Lou** FUENTES née le 18 janvier
- ♥ **Gabriel** GASSEAU né le 11 février
- ♥ **Mila** BÉGUIN née le 21 mars
- ♥ **Elio** SANTOS né le 4 avril
- ♥ **Charly** LEMESLE né le 11 avril



En mémoire de ...

- ♦ Auguste DELALANDE le 3 mars
- ♦ Claude CHEUVRY le 1er avril

Nouveau point de collecte

Bibliothèque Municipale
"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 66 99 33



Un point de collecte de bouchons pour l'association « Les bouchons d'amour » est désormais disponible au sein de votre bibliothèque à Villeperdue

